

Décision n° CODEP-DEU-2017-032445 du 7 juillet 2017 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-95 à R. 1333-97 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4451-29 à R. 4451-37 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu la décision n° 2010-DC-0191 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 juillet 2010 fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2016-049939 du 30 décembre 2016 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant agrément d'un organisme ;

Vu la demande en date du 19 avril 2017 présentée par M. Gilles MICHEL de Bureau Veritas informant l'Autorité de sûreté nucléaire de la modification de la liste des agences incluses dans l'agrément susvisé (séparation de la Direction Méditerranée et Outremer en deux directions distinctes),

Décide :

Article 1^{er}

L'annexe 2 de la décision n° CODEP-DEU-2016-049939 susvisée est remplacée par l'annexe à la présente décision.

Article 2

La liste de l'ensemble des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée par insertion au bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 7 juillet 2017

Signé par

Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire et par délégation,
Le Directeur général adjoint

Jean-Luc LACHAUME

ANNEXE

à la Décision n° CODEP-DEU-2017-032445 du 7 juillet 2017 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la liste des agences incluses dans l'agrément d'un organisme mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : BUREAU VERITAS

Numéro d'agrément : OARP0036

Liste des agences :

Nom	Ville	Adresse
DIRECTION REGIONALE IVS Paris et Petite Couronne IDF	ROMAINVILLE	Immeuble Quadrium Sud 17, rue Louise Dory 93231 ROMAINVILLE Cedex
DIRECTION REGIONALE IVS Grande Couronne IDF & Contrats Nationaux DRS IDF	EVRY	Immeuble la Vanoise 6-18, rue du Pelvoux Courcouronnes 91019 EVRY Cedex
DIRECTION REGIONALE Grand Est	STRASBOURG	4, rue du Parc Oberhausbergen 67088 STRASBOURG Cedex 2
DIRECTION REGIONALE Aquitaine Charentes Limousin	CANEJAN	Parc d'activité Actipolis 40, avenue Ferdinand de Lesseps Canejan 33612 CESTAS Cedex
DIRECTION REGIONALE Ouest	SAINT-HERBLAIN	8, avenue Jacques Cartier Atlantis 44807 SAINT-HERBLAIN Cedex
DIRECTION REGIONALE Méditerranée	AIX EN PROVENCE	37-39, parc du Golf Pichaury CS 20512 13593 AIX EN PROVENCE Cedex 3
DIRECTION REGIONALE Outremer	AIX EN PROVENCE	37-39, parc du Golf Pichaury CS 20512 13593 AIX EN PROVENCE Cedex 3
DIRECTION REGIONALE Pyrénées Languedoc Roussillon	TOULOUSE	12, rue Michel Labrousse Bât.15 BP 64797 31047 TOULOUSE Cedex 1
DIRECTION REGIONALE Nord Pas de Calais Picardie	VILLENEUVE-D'ASCQ	27, allée du changement BP 336 59666 VILLENEUVE-D'ASCQ Cedex
DIRECTION REGIONALE Rhône Alpes Auvergne	DARDILLY	16, chemin du Jubin BP 26 69571 DARDILLY Cedex
DIRECTION REGIONALE Normandie Centre	BOIS-GUILLAUME	Technoparc des Bocquets 110, allée Robert Lemasson 76235 BOIS-GUILLAUME